FAFM

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

VIVRE PLEINEMENT

Rapport d'activités 2016-2017

Assemblée générale annuelle
8 juin 2017

Fédération des aînés franco-manitobains inc.

Le jeudi 8 juin 2017

Salle Saints-Martyrs-Canadiens

289, av. Dussault Saint-Boniface MB

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

10 h 15	Inscription
11 h 00	Chorale
11 h 25	Reconnaissance des bénévoles Remise du coffret souvenir des lieux-dits
11 h 45	Repas Présentation de la Société de la francophonie manitobaine
12 h 30	Conférencière : Guylaine Martin - Baluchon Alzheimer
13 h 15	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

*Si nous prenons du retard dans certaines étapes de la journée, nous nous en excusons et nous vous remercions de votre patience!

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs, membres et distingués invités,

Il me fait grand plaisir de vous présenter les résultats d'une autre belle année remplie de succès à la FAFM! On a gardé notre directrice générale bien occupée et on la remercie d'avoir doublé les efforts cette année pour nous permettre d'atteindre un nombre record de participation à nos activités! Près de 1 500 participants à notre initiative *Un air de communauté* et vingt-cinq communautés impliquées, c'est du jamais vu pour la FAFM! Merci à vous tous, les bénévoles, les employés, les contractuels, et les partenaires pour votre appui, votre engagement et votre loyauté! C'est grâce à vous tous que la FAFM existe aujourd'hui pour représenter et promouvoir les besoins des personnes aînées francophones du Manitoba.

Comme vous le savez, la FAFM travaille de très près avec les membres de la communauté francophone depuis plusieurs années afin de mettre sur pied des initiatives permettant de mettre en valeur la contribution de sa clientèle. Durant l'année 2016-2017, la FAFM a priorisé les activités suivantes :

- ✓ la coordination de cinq grandes manifestations artistiques et intergénérationnelles permettant à des jeunes francophones et à des aînés de diverses communautés franco-manitobaines de partager une expérience culturelle et artistique, de promouvoir leurs talents culturels et de faire vivre les traditions manitobaines;
- ✓ l'accès à une variété d'activités permettant une interaction sociale et une inclusion ainsi que des occasions de bénévolat pour nourrir le sentiment d'appartenance des personnes aînées à la communauté;
- ✓ l'offre d'activités intergénérationnelles visant à promouvoir les échanges sociaux entre les personnes aînées et les étudiants des niveaux élémentaires et aussi des niveaux secondaires;
- ✓ la sensibilisation de la population aînée francophone aux bienfaits de l'activité physique, de la bonne nutrition et de la prévention des maladies chroniques par l'entremise de conférences et d'ateliers tels que l'initiative *Grouille ou rouille*.

La FAFM a également participé à plusieurs activités de sensibilisation politique durant la dernière année afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone sont représentés.

La FAFM a travaillé de très près avec les groupes suivants afin d'attaquer les questions touchant la clientèle aînée : le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, la Société franco-manitobaine, la Ville de Winnipeg, le Centre d'information juridique francophone du Manitoba**,** Nouveaux Horizons pour les aînés, le Ministère du Patrimoine canadien, l'Entente Canada-Manitoba et l'Office régional de la santé. Nous remercions chaleureusement tous ces partenaires de leur appui!

En terminant, je tiens à remercier Lucienne et son équipe pour l'excellent travail en cette année bien occupée! Le conseil d'administration est très conscient de tous les efforts que vous déployez pour faire « briller » la FAFM!

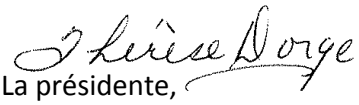

La présidente,
Thérèse Dorge

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les activités à la FAFM ont pris de l'ampleur en 2016-2017 et l'année à venir sera un temps d'évolution et de changement. Le temps est propice pour voir au développement et à la mise en œuvre de nouvelles activités et de nouveaux dossiers. C'est sûr que ça bouge chez nous!

Les pages qui suivent présentent les activités qui ont eu lieu dans la dernière année, alors je ne m'attarderai pas à répéter ici, ce que vous lirez tantôt.

Le succès des projets de la FAFM est en grande partie attribuable à l'engagement et au dévouement du personnel et du conseil d'administration, mais je l'ai dit l'an passé et je le réitère: toutes ces réalisations ne seraient pas possible sans votre engagement. C'est grâce à vous que la FAFM est ce qu'elle est! Grâce à vous les membres qui assurez la continuation de la FAFM d'année en année… c'est vous qui nous aidez à transmettre le message de notre existence auprès des personnes aînées du Manitoba francophone.

Les comités de la Fédération sont actifs et les divers dossiers coordonnés par l'équipe de la FAFM bougent! Dans certains cas, ce sont les activités récurrentes qui sont mises en œuvre, par exemple *Grouille ou rouille*, et, dans d'autres cas, il s'agit de nouveautés, comme par exemple la coordination de l'activité *À vos pinceaux!* ou de présentations théâtrales. Nous sommes très reconnaissants des heures données par chaque personne qui siège aux nombreux comités de la FAFM, que ce soit à titre personnel ou à titre de représentant d'organisme. Que ce soit au sein du comité du tournoi de golf ou au comité des émissions de radio à Envol, votre expertise et vos connaissances sont précieuses et très appréciées!

Nous sommes maintenant à l'aube d'une nouvelle ère à la FAFM. Nous planifierons, au cours de l'été, les premières réunions qui nous mèneront à la mise en œuvre de notre planification stratégique, une étape qui permettra de préciser la mission et la vision de la Fédération pour les prochaines années. Le sondage, qui servira à recueillir votre rétroaction sur la FAFM et son avenir, sera disponible en format électronique (*SurveyMonkey*) et en format papier pour tous les membres de la FAFM au cours de l'été 2017. Chaque membre compte et chaque réponse est importante!

Un petit mot maintenant sur notre formidable conseil d'administration qui a continué cette année à faire preuve d'un dévouement sans bornes. La FAFM ne serait pas ce qu'elle est sans ces sept personnes qui portent la Fédération dans leur cœur. Je suis très reconnaissante de la présence de chacun d'entre vous au conseil et je vous remercie des nombreuses heures bénévoles que vous donnez sans compter à la Fédération. Merci à chacune et à chacun d'entre vous!

En terminant, je remercie chaleureusement mes collègues, qu'ils soient permanents ou contractuels : Simone, Gaëtanne, Clément et Jean. Le dévouement, le professionnalisme, et l'efficacité que vous démontrez dans votre travail est très apprécié! Il est aussi important de souligner que dans la dernière année, j'ai aussi eu l'occasion de travailler et de collaborer avec plusieurs personnes de talent sur des projets ponctuels de la FAFM et j'ai beaucoup apprécié chacune d'entre elles. Elles ont toutes fait preuve d'expertise dans leurs dossiers respectifs! Merci!!!

Et vous, chère lectrice, cher lecteur… merci de votre appui continu! Au plaisir de vous revoir, ici et là, lors d'une activité ou d'une célébration quelconque dans notre grande famille qu'est la communauté francophone du Manitoba!

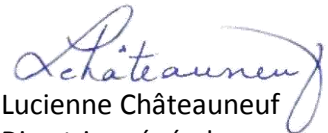

Lucienne Châteauneuf
Directrice générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Fédération des aînés franco-manitobains inc.

Le **jeudi 8 juin 2017** à **13 h 15**

Salle Saints-Martyrs-Canadiens
289, av. Dussault Saint-Boniface MB

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Élection d'une présidence d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2016
   - 4.1 Affaires découlant du procès-verbal
5. Présentation du Rapport annuel de la FAFM
   - 5.1 Rapport conjoint de la présidente et de la directrice générale
   - 5.2 Rapport – Conseil des francophones 55^{+}
6. Rapport de vérification
   - 6.1 Présentation des états financiers vérifiés 2016-2017
   - 6.2 Nomination des vérificateurs pour l'année 2017-2018
7. Rapport de mises en candidature 2017-2018
8. Dossiers 2017-2018
9. Varia
10. Mot de clôture
11. Levée de la séance

Petit rappel… Vous devez être membre en règle pour avoir droit de vote.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la

Fédération des aînés franco-manitobains

Le jeudi 16 juin 2016
Salle Saints-Martyrs-Canadiens
289, avenue Dussault

1. Mot de bienvenue et prière

Madame Thérèse Dorge souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée en récitant la prière.

2. Nomination au poste de présidence d'assemblée

Proposition AGA-2016.01 — Paul Lelièvre / Lucien Lussier
« Que Martine Bordeleau soit nommée présidente d'assemblée. » — ADOPTÉE

Madame Bordeleau souhaite la bienvenue à tous et à toutes; elle signale la présence de :

- Madame Nicole Young, Centre de services bilingues
- Madame Jacqueline Blay, présidente, Société franco-manitobaine
- Madame Caroline Pellerin, directrice, Infojustice Manitoba
- Madame Michèle Lécuyer-Hutton, représentant Pluri-elles et Francofonds
- Madame Georgette Dupuis, Centre de santé Saint-Boniface
- Madame Thérèse Dorge présente le message de la ministre responsable des affaires francophones, Madame Rochelle Squires.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposition AGA-2016.02 — Hubert Balcaen / Florence Bourgouin
« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. » — ADOPTÉE

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2015

Léonne Dumesnil, membre du conseil d'administration de la FAFM, présente le procès-verbal.

Proposition AGA-2016.03 — Diane Fontaine/ Gilbert Laberge
« Que le procès-verbal du 4 juin 2015 soit adopté tel que rédigé. » — ADOPTÉE

a. Affaires découlant du procès-verbal
Item 8 : La directrice souligne que le poste qui était vacant lors de la dernière assemblée a été comblé au cours de l'année en la personne de Jean-Baptiste Mikangamane.

5. Présentation du Rapport annuel de la FAFM

a. Message de la présidente et de la directrice générale de la FAFM
Madame Thérèse Dorge, présidente de la FAFM, présente son rapport indiquant que les éléments de ce dernier sont inscrits à l'intérieur du *Rapport annuel de la FAFM*.

Madame Lucienne Châteauneuf, directrice de la FAFM, présente son rapport et souligne que les éléments de ce dernier sont inscrits à l'intérieur du *Rapport annuel de la FAFM*.

b. Rapport – Conseil des francophones 55+
Monsieur Clément Perreault fait une récapitulation des activités du Conseil des francophones 55+. Les activités sont énumérées dans le *Rapport annuel de la FAFM*.

c. Rapport – Consultation 2015
Madame Gaëtanne Morais présente un résumé de la Consultation sur les besoins de la clientèle francophone de 50 ans et plus du Manitoba entreprise par la Fédération au cours de la dernière année. Le rapport est disponible à toute personne qui en fait la demande auprès de la FAFM.

Proposition AGA-2016.04 Annette Demarcke/ Gilbert Laberge
« Que l'ensemble du *Rapport annuel de la FAFM* soit adopté tel que présenté. » ADOPTÉE

6. Présentation des états financiers vérifiés 2015-2016

Madame Gaëtanne Morais, comptable de la FAFM, présente les états financiers vérifiés pour 2015-2016.

Proposition AGA-2016.05 Rachel Roy / Florence Bourgouin
« Que les états financiers vérifiés pour l'année 2015-2016 soient adoptés tel que présentés. »
ADOPTÉE

a. Nomination des vérificateurs

Proposition AGA-2015.06 Jules Hébert / Alice Alarie
« Que la firme *BDO Canada LLP* soit retenue à titre de vérificateurs pour l'année 2016-2017. » ADOPTÉE

7. Rapport de mises en candidatures au conseil d'administration de la FAFM

Monsieur Clément Perreault présente le rapport de mises en candidatures. Il indique que cette année la FAFM demande un amendement temporaire aux Règlements généraux, en particulier à la durée du mandat d'une personne membre du conseil d'administration. L'article 6.1 des Règlements généraux de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) se lit ainsi :

> *Les postes de présidence, de vice-présidence, de secrétaire-trésorier et des conseillers sont d'une durée de deux (2) ans et renouvelable.*

Afin de permettre un échelonnement équitable dans la durée des mandats des membres, la FAFM souhaiterait que la durée du mandat d'une des personnes qui siège au conseil d'administration pour l'année 2016-2017 soit d'une (1) seule année. Il est à noter que présentement, les termes de cinq membres du conseil d'administration prennent fin dans la même année. À compter de l'AGA 2017, la durée du mandat reviendrait à deux ans, tel que précisé à l'article 6.1.

Proposition AGA-2015.07 Gérard Curé / Cécile Perreault
« Qu'à compter de l'assemblée 2016, et ce jusqu'à l'assemblée 2017, la durée du mandat d'un des membres du conseil d'administration de la FAFM soit d'une seule année. » ADOPTÉE

Monsieur Perreault nomme les personnes qui ont siégé au conseil d'administration de la FAFM dans la dernière année : Jules Hébert, Paul Lelièvre, Thérèse Gagnon, S. Léonne Dumesnil, Claudette Péloquin, Thérèse Dorge, et Jean-Baptiste Mikangamane.

Il indique :

- que Jean-Baptiste Mikangamane ainsi que Paul Lelièvre souhaitent continuer leur terme de deux (2) ans;
- que Claudette Péloquin, S. Léonne Dumesnil, Jules Hébert, et Thérèse Dorge acceptent un autre terme de deux (2) ans;
- que le mandat de Thérèse Gagnon est complété et qu'il y a donc un poste vacant au conseil d'administration de la FAFM.

Monsieur Perreault indique que Josée Théberge a été recrutée pour combler ce poste vacant toutefois, il faut vérifier auprès de l'audience si d'autres personnes sont intéressées à siéger au conseil d'administration de la FAFM.

La présidente de l'assemblée, Martine Bordeleau, fait un premier appel auprès de l'audience à savoir si quelqu'un s'intéresse à siéger au conseil d'administration de la FAFM.

- Aucun nom n'est proposé.

La présidente de l'assemblée, Martine Bordeleau, fait un deuxième appel auprès de l'audience à savoir si quelqu'un s'intéresse à siéger au conseil d'administration de la FAFM.

- Aucun nom n'est proposé.

La présidente de l'assemblée, Martine Bordeleau, fait un troisième et dernier appel auprès de l'audience à savoir si quelqu'un s'intéresse à siéger au conseil d'administration de la FAFM.

- Aucun nom n'est proposé.

La présidente de l'assemblée, Martine Bordeleau, déclare les nominations closes.

Proposition AGA-2016.08 — Yvonne Turenne / Diane Bazin
« Que Josée Théberge soit élue membre du conseil d'administration de la FAFM pour un terme d'un an. » — ADOPTÉE

Proposition AGA-2016.09 — Denise Manaigre / Alice Alarie
« Que Paul Lelièvre, Jean-Baptiste Mikangamane, Claudette Péloquin, S. Léonne Dumesnil, Jules Hébert et Thérèse Dorge soit élus membres du conseil d'administration de la FAFM. »
ADOPTÉE

Proposition AGA-2016.10 — Catherine Bourgeat / Denis Marion
« Que le rapport de mises en candidatures soit adopté. » — ADOPTÉE

8. Dossiers 2016-2017

a. **Un air de communauté** : Madame Nicole Brémault, employée contractuelle de la FAFM fait une mise à jour du projet *Un air de communauté*.

b. **Autres** : Madame Lucienne Châteauneuf, directrice générale de la FAFM, fait une mise à jour sur les voyages dans la prochaine année et le tournoi de golf qui aura lieu le 11 août 2016. Elle indique qu'un Sommet des aînés, une initiative de la FAAFC, est prévu à Ottawa en 2017 dans le cadre des activités du 150ème du Canada.

9. Reconnaissance des bénévoles

Thérèse Dorge et Lucienne Châteauneuf présentent les remerciements aux personnes suivantes, indiquant que les textes de remerciements pour chacune et chacun sont inscrits au *Rapport annuel de la FAFM*.

Club des Pionniers : Irène Bruneau

Rendez-vous des Pionniers : Henri Bouvier

Club de l'Amitié : Léa et Philippe Desautels

FAFM : Thérèse Gagnon

10. Varia

10.1 Représentation de la FAFM en Suisse
Monsieur Denis Marion et Gérard Curé, mandatés à représenter la FAFM lors d'un voyage en Suisse, font une présentation à propos du voyage.

10.2 Présentation de Francofonds
Madame Michèle Lécuyer-Hutton, présidente de Francofonds, présente ses remerciements en donnant quelques détails au sujet du Fonds FAFM et du programme d'appariement qui sera bientôt mis sur pied permettant un jumelage pour tout don fait à la fondation.

11. Mot de clôture

Madame Thérèse Dorge remerciements les convives d'être venus et remercie également madame Martine Bordeleau d'avoir présidé la réunion.

Elle mentionne qu'il pourrait y avoir possibilité d'organiser un autobus pour aller à La Broquerie pour le Souper paroissial du dimanche 11 septembre 2016. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner auprès de la FAFM pour le coût, etc.

12. Levée de la séance

Madame Rita Lécuyer
14 h 47

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017

Activités de sensibilisation

La FAFM a participé à plusieurs activités de sensibilisation politique durant la dernière année afin de se tenir au courant des grandes tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone sont représentés. La FAFM travaille de très près avec les groupes suivants afin d'adresser les questions touchant la clientèle aînée : Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), la Société franco-manitobaine (SFM), la Ville de Winnipeg, le Centre d'information juridique francophone du Manitoba (Infojustice Manitoba), Nouveaux Horizons pour les aînés, le Ministère du Patrimoine canadien et l'Office régional de la santé.

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada - FAAFC

La FAFM est membre de l'association qui a comme mandat de défendre les droits et les intérêts des aînés francophones à l'échelle nationale. La FAFM travaille de très près avec la FAAFC et participe à plusieurs de ses comités. Une consultation auprès des membres associatifs de la FAAFC a permis de déterminer que les stratégies suivantes viendraient répondre aux préoccupations et aux besoins de la clientèle aînée à l'échelle nationale : ajout d'un crédit d'impôt à l'activité physique chez les aînés; augmentation du plafond de revenus d'emploi avant que le Supplément de revenu garanti ne soit affecté; initiatives pour restreindre l'augmentation du prix des médicaments; et, nouveau transfert fédéral pour le soutien et les soins à domicile et l'appui aux proches aidants sans que ne soit affecté le montant total du transfert en santé. Ces propositions ont été communiquées à l'Honorable Alice Wong, Ministre d'État aux aînés, et la FAAFC poursuit ses démarches afin de faire avancer ce dossier.

Manitoba Seniors Coalition (anciennement la Coalition Seniors Vote 2016)

La FAFM fait partie de ce regroupement d'organismes dont le mandat est de présenter au grand public les importantes préoccupations des aînés autant au niveau social, économique, et/ou politique.

Mayors Age Friendly & Seniors Advisory Committee

La FAFM est membre du comité consultatif de la Ville de Winnipeg qui a comme objectif de créer des collectivités « amies des aînés » et de faire des recommandations au Maire face aux initiatives qui touchent les aînés, entre autres.

Comité consultatif de InfoJustice Manitoba

La FAFM participe au comité consultatif chargé d'offrir de l'information juridique à sa clientèle afin d'assurer que le Centre réponde aux besoins de la communauté.

Table de concertation régionale Santé Sud

La FAFM fait partie du conseil d'administration de l'Office régional de la santé responsable de la prestation de services de santé dans la région sud du Manitoba afin de refléter la perspective de la clientèle aînée francophone.

Comité régional de Nouveaux Horizons pour les aînés

La FAFM siège à un comité régional qui a comme mandat de présenter des recommandations à Emploi et Développement social Canada concernant les demandes de subventions soumises au programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Conseil des organismes de la Société franco-manitobaine

La FAFM est membre et participe à ce regroupement d'organismes francophones manitobains à titre de représentant de la clientèle aînée.

Comité consultatif du projet pilote « communautés en santé »

La FAFM participe au comité qui vise à offrir des moyens durables de promotion de l'activité physique et d'un mode de vie sain.

Initiative du Manitoba, province amie des aînés

L'initiative du Manitoba, province amie des aînés a été mis sur pied en 2008 par l'entremise du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé afin d'encourager les personnes aînées à demeurer indépendantes et actives et à s'intégrer socialement à la collectivité. Un partenariat créé entre le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a permis de mettre sur pied des initiatives qui s'alignent avec la vision de ce programme, soit de :

- valoriser et de favoriser la contribution des personnes aînées à la collectivité;
- célébrer la diversité, de rejeter la discrimination fondée sur l'âge et de réduire les inégalités;
- fournir des milieux favorables aux personnes aînées et des occasions de choix santé qui favorisent l'indépendance et la qualité de vie.

La FAFM travaille de très près avec les membres de la communauté francophone du Manitoba depuis plusieurs années afin de mettre sur pied des initiatives permettant de mettre en valeur la contribution de la clientèle aînée francophone. Durant l'année 2016-2017, la FAFM a priorisé les activités suivantes afin d'atteindre les objectifs de l'*Initiative du Manitoba, province amie des aînés* :

- les démarches découlant de la stratégie de marketing de la FAFM, plus précisément la formation et l'encadrement de personnes aînées bénévoles de 50 ans et plus afin qu'elles participent à la conception et à l'offre d'activités culturelles et sociales dans les communautés francophones du Manitoba;
- l'élaboration de stratégies pour répondre aux besoins décelés lors de la Consultation de 2016 tenue auprès de la clientèle francophone de 50 ans et plus du Manitoba;
- la mise en place d'incitatifs pour que les personnes âgées de 50 ans et plus adhèrent à la FAFM et la poursuite de l'offre active de programmes et d'activités pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes aînés;
- l'offre d'activités intergénérationnelles visant à inciter les clubs d'aînés francophones du Manitoba à se jumeler avec les écoles francophones et d'immersion de la province afin de promouvoir les échanges sociaux entre les personnes aînées et les étudiants;
- la sensibilisation de la population aînée francophone aux bienfaits de l'activité physique, de la bonne nutrition et de la prévention des maladies chroniques par l'entremise de conférences et d'ateliers tels que l'initiative *Grouille ou rouille*;
- la coordination et le développement continu du contenu de l'émission radiophonique *Prends le temps* sur les ondes d'Envol 91 FM visant, entre autres, à améliorer les possibilités de communication avec les membres individuels et les groupes membres, à promouvoir les activités de la FAFM et les services offerts à la clientèle aînée, et à renforcer la capacité de la FAFM en développant le leadership de la clientèle aînée et en créant des liens avec tous les secteurs de la communauté.

Un air de communauté

La FAFM, en collaboration avec ses partenaires, a offert à l'ensemble des communautés francophones du Manitoba cinq grandes manifestations artistiques et intergénérationnelles d'octobre 2016 à mars 2017 dans les régions Est, Ouest, Sud, Éloignée et Urbaine de la province. Le projet avait pour but de permettre à des jeunes francophones et à des aînés de diverses communautés franco-manitobaines de partager une expérience culturelle et artistique, de promouvoir leurs talents culturels, et de faire vivre les traditions manitobaines.

Le comité organisateur était composé des partenaires communautaires suivants : les clubs d'aînés membres de la FAFM, l'Association culturelle franco-manitobaine, Le 100 NONS, l'Université de Saint-Boniface, l'Accueil francophone, la Division scolaire franco-manitobaine, le Réseau communautaire de la Société franco-manitobaine et la Radio communautaire Envol.

Dix-sept spectacles et quatorze expositions artisanales ont eu lieu regroupant des participants des vingt-cinq communautés francophones suivantes : Lorette, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, La Broquerie, Laurier, Sainte-Rose-du-Lac, Saint-Eustache, Saint-Lazare, Saint-Laurent, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon, Saint-Claude, Somerset, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Letellier, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Île-des-Chênes, Saint-Vital, Saint-Boniface et Saint-Norbert.

Plus de 370 artistes, artisanes et artisans, jeunes et aînés francophones, ont participés aux événements auxquels près de 900 spectateurs ont assistés. De plus, 226 bénévoles, jeunes et moins jeunes, incluant 69 organisateurs ont joué un rôle clé permettant de faire de cette initiative un des plus grands succès de la FAFM. Toutes ces initiatives ont été alimentées par un plan de promotion incluant le montage d'une page Facebook, ainsi que des entrevues dans les médias francophones et anglophones tels que Radio-Canada, La Liberté, CKSB Radio-Canada, Envol 91FM et *Senior Scope*. Le tout s'est terminé par la publication d'un cahier spécial dans le journal La Liberté rendant hommage à tous ceux et celles qui ont participé aux événements.

Ensemble, dans sa communauté!

Le rapport de la Consultation 2016 a démontré l'importance pour les personnes aînées de maintenir un sens d'appartenance à leur communauté, et l'initiative *Ensemble, dans sa communauté!* a comme objectif de permettre une interaction sociale et une inclusion ainsi que des occasions de bénévolat pour nourrir ce sentiment d'appartenance. L'impact visé est qu'en participant activement aux activités de la communauté, la clientèle aînée contribue au développement et à l'épanouissement à long terme de la francophonie manitobaine. Le résultat visé par la FAFM est que la clientèle francophone de 50 ans et plus ait accès à une variété d'activités lui permettant une meilleure qualité de vie en français au Manitoba afin qu'elle puisse demeurer au sein de sa propre communauté.

Les partenaires suivants sont impliqués dans le projet : les clubs d'aînés francophones du Manitoba, l'Association culturelle francophone du Manitoba, la Division scolaire franco-manitobaine, l'Accueil francophone, la Radio communautaire Envol, le Centre de Santé Saint-Boniface, et l'Université de Saint-Boniface. Il est prévu que d'autres partenaires s'ajouteront à cette liste.

Quelques-unes des activités qui ont débuté dans les communautés rurales et urbaines francophones du Manitoba :

- production d'une activité de création *À vos pinceaux!*, d'activités d'intervention sociale et communautaire et production d'un cédérom qui permettront l'épanouissement personnel et l'engagement communautaire et qui favoriseront l'action bénévole des aînés – embauche de contractuels et recrutement de bénévoles pour le cédérom, le théâtre, l'activité de création, et l'intervention sociale qui aura lieu lors de l'AGA de la FAFM – au-delà de 1 300 personnes de tous les âges ont été rejointes par l'entremise de Facebook et 300 aînés ont été rejoints concernant le cédérom et les démarches pour le théâtre; l'activité de création et l'intervention sociale ont débuté et se termineront durant la prochaine année fiscale;
- conception d'un calendrier permettant de capter l'écriture cursive des aînés dans le but de mettre en valeur et de célébrer leur contribution à la société – embauche de contractuels et mise sur pied d'un comité de création – au-delà de 600 personnes de tous les âges ont été rejointes par l'entremise de Facebook, plus de 300 personnes aînées ont été rejointes, et les aînés ont remis 28 documents à ce jour pour le calendrier;
- formation de personnes aînées pour techniques d'entrevues radiophoniques mettant en vedette les personnes ou les activités dans les clubs d'aînés membres de la FAFM dans le but de promouvoir le vieillissement actif et positif – embauche d'une contractuelle et recrutement de bénévoles;
- formation d'animateurs de sessions d'exercices encourageant l'activité physique afin de promouvoir un mode de vie sain chez les personnes aînées – mise sur pied d'un comité de travail et recrutement de personnes-ressources – huit personnes siègent au comité de travail, 300 personnes aînées ont été rejointes et 6 personnes ont démontré un intérêt pour la formation, à ce jour.

Activités intergénérationnelles

Les activités permettent aux clubs d'aînés des régions rurales et urbaines de s'associer aux écoles et aux organismes communautaires francophones du Manitoba afin de créer des liens et des relations intergénérationnelles. L'objectif principal des activités intergénérationnelles est d'inciter les clubs d'aînés francophones du Manitoba à se jumeler aux écoles et aux regroupements de jeunes afin de promouvoir les échanges sociaux en français.

Les partenaires de cette initiative sont les clubs d'aînés francophones du Manitoba, le Réseau communautaire de la Société franco-manitobaine, l'Association des résidents de l'Accueil Colombien, le Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) Christine-Lespérance, le Foyer Valade, le CPEF Saint-Joachim de La Broquerie, le CPEF Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne, le Club de l'Amitié de La Broquerie, le CPEF Lorette, le Club Des Blés d'Or de Lorette, le Club Rendons-Nous de Saint-Georges, le Club Simon-Nivon de Saint-Léon, le CPEF Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys, l'Accueil francophone, le CPEF Noël-Ritchot de Saint-Norbert, le Club Oasis de Saint-Norbert, le Club des Pionniers, le CPEF Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes et la Garderie Les Chouettes de Lorette.

Cette année, la FAFM s'est jointe aux CPEF de la Division scolaire franco-manitobaine, aux clubs d'aînés francophones et à l'Accueil francophone pour organiser des activités francophones regroupant des personnes aînées et des jeunes d'âge pré-scolaire des régions de Saint-Boniface, de La Broquerie, de Sainte-Anne, de Lorette, de Saint-Georges, de Saint-Léon, de Saint-Pierre-Jolys, de Saint-Norbert et d'Île-des-Chênes. Des activités culturelles, des repas de groupes, des sessions où les élèves font la lecture aux personnes aînées, des cours de dance, des jeux de société, des sessions de couture et de cuisson, ainsi que des ateliers de nutrition et de *Zentangle* ont été organisés durant la dernière année. Aussi, tout nouveau cette année, la FAFM a créé un partenariat avec l'Accueil francophone afin d'inciter les aînés franco-manitobains à tisser des liens avec les personnes aînées immigrantes. Les rencontres, qui servaient à contrer l'isolement social, ont été un grand succès et appréciés de tous et chacun. Au cours des trois rencontres, il y avait des exercices d'observation et d'écoute, des jeux et des discussions qui ont permis à chaque participante et participant d'en apprendre l'un au sujet de l'autre. La FAFM est fière de cette initiative qui ciblait surtout les nouveaux-arrivants; nous prévoyons continuer le partenariat.

La participation des personnes aînées aux activités intergénérationnelles a doublé comparativement à l'année précédente avec au-delà de 230 participants. Environ 170 jeunes ont également participé à ces activités. Ces initiatives ont permis à la clientèle aînée de socialiser avec les jeunes et ainsi de favoriser le rapprochement intergénérationnel. De plus, un élément important de cette initiative est la création de tout un réseau de partenaires et de ressources qui facilitera la continuité des activités de la FAFM dans la communauté francophone.

Services de santé en français

Le comité santé primaire, une initiative de la FAFM dont le mandat est d'évaluer les besoins des gens de la communauté francophone de 50 ans et plus et d'identifier les lacunes parmi les ressources actuelles offertes, a comme objectif de voir à la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus en matière de vie saine.

Le comité santé primaire est composé de représentants de la FAFM et ses clubs membres, du Conseil des francophones 55^{+}, du Centre de santé Saint-Boniface, de Pluri-elles, du Réseau communautaire et de l'Accueil francophone. Deux à quatre personnes de la communauté francophone s'ajoutent au comité, selon ses besoins.

Appuyé de la FAFM, le Conseil des francophones 55^{+} a coordonné pour une huitième année consécutive l'initiative Grouille ou rouille. Cette activité, une journée spécialement organisée pour la clientèle aînée, a eu lieu le 11 mai 2016 et avait comme thème l'activité physique et la promotion de la santé. La journée comprenait six séances d'information sur la santé et une douzaine de séances d'exercices. Cette initiative était organisée conjointement avec la Fédération, le Conseil des francophones 55^{+}, le Centre de santé Saint-Boniface, l'Université de Saint-Boniface, le Centre d'information 233-ALLÔ et le Club Éclipse. Une trentaine de bénévoles et 11 animateurs ont contribué au succès de cette journée à laquelle 215 personnes aînées ont participée. De plus, des initiatives Grouille ou rouille ont été organisées en régions rurales, soit à Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph/Letellier, Sainte-Geneviève, Saint-Malo, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Agathe/Saint-Adolphe. Cent-quarante-huit personnes aînées ont participées à Grouille ou rouille en régions rurales.

En partenariat avec le Conseil des francophones 55^{+}, le Centre de santé Saint-Boniface et le Centre récréatif Notre-Dame, la FAFM a également continué à offrir une programmation complète d'activités physiques intitulée Santé 55+, bougez à votre rythme dans la région urbaine et conçues spécialement pour les personnes aînées francophones. Plus de 570 personnes aînées francophones se sont inscrites à ces sessions et 2 887 heures d'exercices ont été offertes durant la dernière année.

Plusieurs autres initiatives intéressantes ont vu le jour durant la dernière année : le programme de formateurs qui permet de suivre une formation offerte par le *Manitoba Fitness Council* afin d'animer des sessions d'activités physiques auprès de la clientèle aînée; la participation de la FAFM à une mission exploratoire pour mieux connaître l'initiative Baluchon Alzheimer, un programme de répit pour les personnes aidantes; et l'offre de séances d'information touchant le dossier aide médicale à mourir.

Tournoi de golf Lucien Guénette

Le tournoi de golf annuel de la FAFM a eu lieu à La Broquerie. Soixante-dix participants ont permis d'amasser une somme de 2 100 $ pour le Fonds FAFM de Francofonds. Le succès de cet événement a été assuré grâce aux généreux commanditaires et aux participants de la journée! Merci à tous!

Rendez-vous des amis

La FAFM organise depuis plusieurs années, au cours de la période du Festival du Voyageur, une journée de festivités spécialement dédiées aux personnes aînées. En février 2017, plus de 257 convives ont pris part à la fête lors d'un dîner-spectacle animé par Gérald St-Laurent.

Jeux du printemps

Les Jeux du printemps ont eu lieu, comme par les années passées, à Sainte-Agathe; plus de 154 participants y étaient. Le partenariat continu avec le club d'aînés Rendez-Vous des Pionniers de Sainte-Agathe permet la mise en œuvre de cette activité qui est mené entièrement par des bénévoles.

Forfait-voyage

Plus de 60 personnes ont participé aux voyages organisés de la dernière année. En plus d'encourager la participation des personnes francophones de 50 ans et plus à des activités sociales, cette initiative visent à favoriser l'échange entre francophones du Manitoba et de d'autres régions. Les forfaits voyages sont appréciés par la clientèle aînée.

Émissions radiophoniques

La FAFM a poursuivi la série d'émissions radiophoniques hebdomadaires qui permet de mettre en valeur les compétences, l'expérience et la sagesse des aînés. Les objectifs visés par cette initiative sont de renseigner la clientèle aînée francophone sur divers sujets et de favoriser les communications bilatérales. L'émission *Prends le temps* permet à la population rurale autant qu'urbaine d'avoir accès à toute une gamme d'informations concernant les services et les programmes offerts aux personnes aînées francophones du Manitoba. De plus, animées par des bénévoles, ces émissions permettent aux personnes aînées d'acquérir des connaissances radiophoniques, de se tenir au courant des grandes tendances dans des domaines variés et d'interagir avec les différents intervenants interviewés. Ces émissions permettent de renforcer la capacité de la FAFM en développant le leadership de la clientèle aînée et en créant des liens avec tous les secteurs de la communauté.

Le partenaire principal de la FAFM dans cette initiative est la radio communautaire Envol 91 FM, quoique par les entrevues diffusées sur les ondes, elle côtoie également plusieurs organismes et particuliers de la communauté.

Neuf émissions radiophoniques ont été diffusées durant la dernière année; trois bénévoles ont participé à l'animation et à la technique des émissions. Le recrutement de nouveaux bénévoles a continué et en fin d'année fiscale trois personnes ont été recrutées pour participer à l'animation. Comme par l'année

précédente, la fréquence, le format et les moyens d'enregistrement des émissions ont été discutés au comité Envol/FAFM. Envol a repris la diffusion de l'émission sur une base hebdomadaire et la formation auprès des animateurs, soit pour l'orientation en studio, soit pour les techniques d'entrevues, a été entamée. Les services d'une experte ont été retenus pour la formation en entrevues, tandis que la formation en studio sera faite par les experts de la radio communautaire Envol.

Les émissions radiophoniques sont une excellente manière de mettre les talents des personnes aînées au service de la communauté. C'est également un moyen privilégié pour promouvoir les activités de la FAFM auprès de ses auditeurs, encourageant ainsi une participation accrue de sa clientèle aux événements de la communauté.

Orientation future et projets en cours pour 2017-2018

Ensemble, dans sa communauté!

Les activités de l'initiative *Ensemble, dans sa communauté!* ont débuté à l'automne 2016 et se poursuivront jusqu'en novembre 2018.

Services de santé en français

La FAFM prévoit continuer offrir une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus en matière de vie saine, tant au rural qu'à l'urbain et de voir à la mise en œuvre de stratégies de promotion pour faire connaître les initiatives du Comité santé primaire de la FAFM. Durant la prochaine année, la Fédération prévoit continuer son implication au Comité consultatif du projet pilote « communautés en santé ».

Émissions radiophoniques

Les divers moyens de capter les entrevues par les animateurs ont fait objet de discussions et la FAFM verra à l'achat d'enregistreuses durant la prochaine année qui permettra de capter des entrevues hors studio pour ensuite envoyer ces pistes à Envol. Le montage final de l'émission pourra être fait par une personne bénévole, appuyée de l'équipe d'Envol. Il a fallu être créatif dans la dernière année pour assurer la continuité de l'émission radiophonique mais la FAFM est convaincu qu'elle est sur la bonne voie!

Activités intergénérationnelles

La FAFM poursuivra le dossier traitant des activités intergénérationnelles. Elle prévoit s'associer à d'autres organismes et créer des partenariats qui permettront de poursuivre ces initiatives qui sont très appréciées des personnes aînées et des jeunes. Divers partenariats, par exemple, avec les CPEF et les écoles de la DSFM et d'immersion sont envisagés pour la mise en œuvre de ce dossier. Comme par le passé, les clubs d'aînés seront invités à participer et ainsi contribuer aux initiatives intergénérationnelles.

Consultation sur les besoins de la clientèle francophone de 50 ans et plus du Manitoba

La Consultation 2016 a permis de mieux comprendre les besoins de la clientèle aînée dans les domaines du logement, du transport, de l'inclusion sociale, du bénévolat, de l'emploi, de la santé, des finances et de la prévention de la maltraitance des personnes aînées. Prévue à l'automne 2017, la session de planification stratégique qui comprend également l'élaboration d'un plan d'action, tiendra compte des besoins de la clientèle aînée francophone du Manitoba. Durant la dernière année, la FAFM a choisi de reporter sa session de planification stratégique afin de mieux s'aligner, entre autres, avec les orientations de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada qui seront révélées à l'automne 2017.

Les clubs d'aînés membres de la FAFM

Association des résidants de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface • Blés d'Or de Lorette à Lorette • Club Amical à Saint-Adolphe • Club d'âge d'or de Notre-Dame-de-Lourdes à Notre-Dame-de-Lourdes • Club d'âge d'or de Saint-Claude inc. à Saint-Claude • Club de l'Amitié à La Broquerie • Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste • Club Éclipse '79 inc. à Saint-Boniface • Club Fort Ellice à Saint-Lazare • Club Jolys à Saint-Pierre-Jolys • Club Jovial à Sainte-Anne • Club Oasis à Saint-Norbert • Club Rendons-Nous à Saint-Georges • Club Simon-Nivon à Saint-Léon • Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe

Les bailleurs de fonds et les partenaires de la FAFM (2016-2017)

Acces Direct Promotions • Accueil francophone • Assiniboine Park Conservancy • Association culturelle franco-manitobaine • BDO Canada LLP • Caisse Groupe Financier • Centre de santé Saint-Boniface • Centre d'information 233-ALLÔ • Centre récréatif Notre-Dame • Chevaliers du Conseil Saints-Martyrs • Conseil des francophones 55^{+} • Conseil manitobain du vieillissement • Cruise World (Christa Robert) • Diamond Gallery • Directorat de l'activité sportive • Division scolaire franco-manitobaine • Emerson Milling Inc. • Envol 91,1 FM • Fédération des aînées et aînés francophones du Canada • Festival du Voyageur • Francofonds • Frontier Toyota / Frontier Subaru • GNR RV Centre • Horizon International Distributors • InfoJustice Manitoba • Larters Golf Course/The Meadows • La Liberté • Le 100 Nons • Le 400 Des Meurons • Lorette Golf Course • Manitoba Institute for Patient Safety • Manitoba Liquor & Lotteries • Manitoba Seniors Coalition • Marion Pharmacy • Ministère du Patrimoine canadien • Moe Dupuis Enterprise Inc. • Office régional de la santé Winnipeg • Pluri-elles (Manitoba) inc. • Radio-Canada CKSB radio et CBWFT télévision • Programme Nouveaux Horizons pour les aînés • Programme de partenariats pour le développement social du ministère Emploi et Développement social Canada • Réseau communautaire de la Société de la francophonie manitobaine • Ressources humaines et développement des compétences Canada • Secrétariat aux affaires francophones • Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé • Société de la francophonie manitobaine • Shirley Noël (TPI–Travel Professionals International) • Table de concertation régionale Santé Sud-Est • Tétrault Transport • The Club Maker • The Dan Vermette Team • Université de Saint-Boniface • Ville de Winnipeg • Winnipeg Goldeyes • Winnipeg Symphony Orchestra • les cinq régions du Manitoba et tous les clubs d'aînés membres de la FAFM.

MERCI!…

…à toutes les personnes qui ont œuvré, à titre bénévole ou rémunérée, aux artistes, artisanes et artisans, aux organisateurs, collaborateurs et partenaires, aux communautés, aux représentants et représentantes d'organismes, aux employées et employés… à vous tous et toutes qui ont œuvré à la réalisation des initiatives de la FAFM dans la dernière année… MERCI! Votre énergie bouillonnante a fait rayonner la Fédération.

Accueil francophone • Wilgis Agossa • Louise-Marie Akiki • Sylvia Allard • Diane Arnould • Marc Arnould • Aspen Winds / Vents de tremble • Chelsey Assailly • Orise Assailly • Sarah Assailly • Association culturelle franco-manitobaine • Jean-Luc Audet • Mona Audet • Gilbert Audette • Nicolas Audette • Paulette Ayotte • Mamadou Ba • Colette Balcaen • Denise Balcaen • Thérèse Bartel • Denis Bazin • Diane Bazin • Kristin Bazin • Lucille Bazin • Denis Beaudette • Philippe Beaudin • Évelyne Beaudoin • Josanne Beaudoin • Josué Beaudoin • Pierre Beaudoin • Jean Bedel • Claude Bellefeuille • Réal Bérard • Cindy Berg • Yvette Bernat • Diane Bilodeau • Gäétan Bisson • Henri Bisson • Lucille Bisson • Antoinette Bissonnette • Gracia Blouin Grabauskas • Julia Bluhm • Denise Boily • Lucien Boisvert • Roland Boisvert • Gisèle Bosc • Marcien Bosc • Alcide Boulet • Armand Boulet • Lucette Boulet • Christine Boulianne • Guy Boulianne • Catherine Bourgeat • Gilbert Bourgeois • Florence Bourgoin • René Bourgoin • Gina Breckon • Maisie Breckon • Joëlle Brémault • Lise Brémault • Nicole Brémault • Lynne Brémault-Parent • Robert (Bobby) Brunel • Elvier Brunel • Michèle Cadieux • Thérèse Caillier • Christian Calvary • Jeannine Carman • Philomème Caron • Jeannette Carrière • Serge Carrière • Irène Catellier • Andréanne Caux • Paul Cenerini • Rhéal Cenerini • Yvonne Cenerini • Hubert Chappellaz • Lilianne Chappellaz • Lucille Chappellaz • Nicole Chappellaz • Émilie Chartier • Léo Chartier • Lucienne Châteauneuf • Lucile Chatel • Lorraine Châtel • Laurraine Chatelain • Lise Choiselat • Tracy Choptain • Chaelyse Comeault • Mona Comeault • Réal Comeault • Gisèle Comte • Diane Connelly • Kadidia Coulibaly • Lorne Coulson • Arianne Courcelles • Brigitte Courcelles • Louise Courcelles • René Courcelles • Georges Couture • Bertille Croteau • Florence Croteau • Gérard Curé • Hélène D'Auteuil • Yvette Damphousse • Paul Dansereau • Patricia Danylchuk • Claudette Delaquis • Francis Delaurier • Thérèse Delaurier • Léah Delaurier-Bray • Frédéric Demers • Danèle Déquier • Mélissa Deroche • Stacy Desjardins • Émilia Desorcy • Claire Desrosiers • Claude Desrosiers • Jonas Desrosiers • Emi Di Carlo • Directorat de l'activité sportive • Jocelyne Doré (Comité culturel de Lourdes) • Thérèse Dorge • Yaya Doumbia • Diane Dubé • Trisha Dubé • Linda Ducharme • Cécile Dufresne • Lucille Dufresne-Labossière • Norman Dugas • S. Léonne Dumesnil • Richard Dumesnil • Debbie Dumont • Lorraine Dumont • Sophie Dumontier • Duo Pierre Freynet (Pierre Freynet, Sam Little) • Lorette Dupas • Ephrem Dupont • Louise Dupont • Joseph Dupré • Aline Dupuis • Colette Dupuis • Georgette Dupuis • Raymonde Dupuis • Angéla Durand (et ses élèves, Le Big Band Théorie) • Thérèse Durand • Vincent Dureault • Ronald Duruisseau • Denis Encontre • Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) • Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge du CCFM • Envol • Colombe Fafard-Chartier • Diane Faucher • Gabriel Fields • Gilberte Fillion • Diane Fontaine • Emma Fontaine • Jean Fontaine • Yvonne Fontaine Godard • Nicole Forest Lavergne • Daniel Fortier • Taylor French • François Freynet • Marco Freynet • Pierre Freynet • Robert Freynet • Sophie Freynet (et ses enfants Emmanuel, Marie-Rose, Mathéo) • Virginia Freynet • Irène Gagné • Roxane Gagné • Céline Gagnon • Éric Gagnon • Gérard Gagnon • Thérèse Gagnon • Agnès Gallagher • Rick Gallant • Emma Gamache • Yvette Gaultier • Diane Gauthier • Jacqueline Gauthier • Noëlla Gauthier • Simone Gauthier • Viviane Gauthier • Ghislaine George • Claudette Gingras • Diane Girouard • Cyril Giroux • Renée-Marie Godard • Denise Goovaerts • Gaétan Gosselin • Paulette Gosselin • Jeannette Greaves • Lucie Grégoire-Chartier • Eileen Grenier • Jacqueline Grenier • Linda Grenier • Michelle Grenier • Noreen Grenier • Yvonne Grenier • Janine Grift • Benoit Grisé • Amy Gudmundson • Monique Guénette • Lynne Guertin • Antoine Guillas • Jeanne Guillas • Marie-Ange Guillas • Jocelyne Guyot • Madeleine Hamonic • Gilles Hébert •

Jules Hébert • Paulette Hébert • Sébastien Hicks • John Hiebert • Henri Hince • Simone Hince • Robert (Bob) Hogue • Verna Hopfner • Janelle Houde • Suzanne Huberdeau • Roselyne Huebner • Meghan-Lee Huppé • Céline Hutlet • Germaine Jacob • Eileen Jacobs • Nicole Jamault-Dion • Viviane Jamault • Nicole Jamault-Dion • Ariane Jean • Lucien Jean • Jimchab • Monique Joyal • Ludger Jubinville • Justin Johnson • Lorraine Julien • Suzanne Kennelly • Jeannette Kifwala • Mariette Kirouac • Kahindisa Kobwa • Jeannette Kushnowski • La chorale régionale La Montagne notr' chez nous • Denise Labelle et famille • La Famille Brémault • La Famille Desjardins-Pelland • La Famille Guillas • La Famille Larivière • La Famille Pelland • La Famille Pinette • La Famille Reimer • La Famille Simard (Jaël, Max, Solange, Ocyëlle) • La Famille Talbot (Roland, Gaétan, Cédric, Simon, Brigitte, Shae-Lynn, Sophie Lambert, Théo Lambert, Amélie, Crystal) • La succession des Roy • Solange Labelle • Eugène • Méo Labossière • Robert Labossière • Marie-Line Lacerte • Evelyne Lachapelle • Ann Lacroix • Léonne Lafond • Madeleine Lafond • Paulette Lafond • Ginette Lagimodière • Louise Lambert • Rosanne Lamy • Colin Langedock • Eugène Lapalisse • Marie Lapalisse • Alphonsine Larivière Koehler • Denise Larivière • Carmen Laroche • Gérald Laroche • Rachelle Laurin • Claudette Lavack • Paul-Guy Lavack • Diane Lavoie • Meredith Ryan Lavoie • Le 100 Nons • Lina Le Gal • Lorraine Le Moullec • Stéphane Le Moullec • Denise Leblanc • Natalie Lécuyer • Gilles Leduc • Marc Lefebvre • (feu) Roger Legal • Jean-Maurice Lemoine • Jean-Paul Lemoine • Marie-Catherine Lemoto • Les artisans et artisanes de l'Accueil francophone • Les artisans et artisanes du Club Oasis • Les Blés au Vent • Les Danseurs Jolys Club • Les Dreamweavers • Les élèves de Simone Chaperon • Les Jaybirds • Les Metis Prairie Steppers • Les Voisins de Montcalm • Adèle Letain • Paul Lelièvre • Rachidi Lubanda Ngalu • Irène Luke • Lorraine Mabon • Philippe Mailhot • Lévis Malo • Luce Malo • Micheline Marchildon • Alexie Marion • Denis Marion • Gisèle Marion • Janica Marion • Kassandra Marion • Kathy Marion • Diane Martel • Monique B. Martel • Paulette Martel • Louise Masse • Irène Maynard • Jeanne Mbiya Mubaya • Claudette McDonald • Marie-Claude McDonald • Claudette McKay • Faith McLaughlin • Adèle McQuarrie • Rolande Melnic • Jean-Baptiste Mikangamane • Luc Mireault • Gaëtanne Morais • Simone Morin • Suzanne Moss • Louis Mukuba • Marceline Mulanga • Agnès Muteba • Jean Normandeau • Clément Ntambwe • Modeste Ntibutumirwa • Benoit Ntirushwa • Julie Osis • Pierre Ostrowski • Rachel Ouimet • Simone Paradowski • Cyril Parent • Thérèse Paulhus • Diane Payette • Claudette Péloquin • Rosemarie Péloquin • Rachelle Penner • Clément Perreault • Rachel Perreault • Rolande Perreault • Ginette Perron • Céline Petit • Claudette Philippe • Cécile Philippot • Edmond Picton • Anna Pinette • Annette Pinette • Art Pinette • Cheryl Pinette • Christopher Pinette • Irène Plamondon • Pluri-elles • Alexandre Poudrier • Léo Proteau • Phyllis Racette • Michelle Raffray • Julia Reeks • Agnès Rémillard • Julien Rémillard • Laurie Rémillard • Marielle Rémillard • Réseau communautaire • Gérald Rheault • Roland Vandal Trio (Roland Vandal, Jacques Comeau, André Chouinard) • Bonnie Rondeau • Gisèle Rondeau (Comité culturel de Somerset) • Michel Rondeau • Jeannine Rosset-Guyot • Arlette Roy • Daniel Roy • Michel Roy • Rachel Roy • Solange Roy • Paul Ruest • Meredith Ryan Lavoie • Michel Saint Hilaire • Jacques Saquet • Patrick Saurette • Mario Savard • Zoé Savoie • Paul Sherwood • Pierrette Sherwood • Thérèse Sibelleau • Société historique de Saint-Boniface • André Sorin • Cabrel Sorin • Marcel Sorin • Michelle Sorin • Miguel Sorin • Angeline Soucy • Colin Stanners • Gérald St-Laurent & Just a Coincidence • Yvonne St-Onge • Lynn Taillefer • Renée Taillefer • Diane Talbot • Lucie Tardiff • Alexandre Tétrault • Anita Tétrault • Pierre Tétrault • Éveline Tétreault • Roger Tétreault • Suzanne Tétreault • Josée Théberge • Hubert Théroux • Léona Théroux • Ione Thorkelssen • Geneviève Toupin • Lucie Toupin • Nicolas Toupin • Rita Toupin • Lorraine Tremblay • Renée Tremblay • Natalie Trudeau • Nicole Trudeau • Céline Trudel • Thérèse Tucker • Andrina Turenne • Umucyo • Université de Saint-Boniface • Andrea VanRyckeghem • Michel Verhaeghe • Émilie Vieilfaure-Bisson • Émile Vien • Ginette Vincent • Lionel Vouriot • Beya Wamuo • Marieme Wane • Westman Cable Communications Group (Henry Amman, Warren Gulas) • Lucianna Yestrau • Ziz (Gérard Jean)

Merci à nos bénévoles en vedette!

Club Éclipse '79 inc.

ISABELLE LABOSSIÈRE

Club Rendez-vous des Pionniers de Sainte-Agathe

LOUISE COURCELLES

Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste

JULIE VAN DEN BOSCH

L'Association des résidents de l'Accueil Colombien (ARAC)

LUCE & LÉVIS MALO

Club de l'Amitié à La Broquerie

ANTOINETTE & JEAN-PAUL BISSONNETTE

La FAFM

PAUL LELIÈVRE

CLAUDETTE PÉLOQUIN

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant **2**

États financiers

Bilan **4**

État des résultats et de l'évolution des actifs nets **5**

État des flux de trésorerie **6**

Notes afférentes aux états financiers **7**

Cédule

Cédule des dépenses **12**

Tel: 204 956 7200
Fax: 204 926 7201
Toll-Free: 866 863 6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Fédération des aînés franco-manitobains inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des revenus de prélèvements de fonds pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la société. Nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de prélèvement de fonds, de l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016, de l'actif aux 31 mars 2017 et 2016, et des actifs nets aux 31 mars 2017 et 2016, et au 1 avril 2015. Notre opinion sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 a été modifiée en raison des incidences éventuelles de la limitation de l'étendue de l'audit.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Fédération des aînés franco-manitobains inc.** au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 31 mai 2017

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Bilan

Au 31 mars	2017	2016
	$	$
Actif		
Actif courant		
Encaisse	**17 405**	2 606
Placements (note 2)	**45 949**	49 331
Subventions et comptes à recevoir	**13 972**	17 355
Frais payés d'avance	**4 694**	4 493
	82 020	73 785
Immobilisations (note 3)	**-**	-
	82 020	73 785
Passif et actifs nets		
Passif courant		
Comptes à payer et dépenses courues	**7 142**	12 045
Contributions reportées (note 5)	**25 953**	24 562
	33 095	36 607
Actifs nets		
Non affectés	**48 925**	37 178
	82 020	73 785

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____ administrateur

_____ administrateur

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Forfaits voyages	Services de santé	Conseil francophone 55+	Un air de communauté	Total 2017	Total 2016
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Revenus									
Cotisations	**4 820**	-	-	-	-	-	-	**4 820**	3 964
Divers	**25**	-	-	-	-	**3 000**	-	**3 025**	3 122
FAAFC	-	-	**20 150**	-	-	-	-	**20 150**	-
Francofonds Inc.	**4 601**	-	-	-	-	-	-	**4 601**	4 400
Gouvernement du Canada									
Patrimoine Canada	**61 750**	-	-	-	-	-	**50 000**	**111 750**	83 750
Service Canada	-	-	-	-	-	-	**23 000**	**23 000**	-
Gouvernement du Manitoba									
Entente Canada-Manitoba	**10 000**	-	-	-	**25 000**	-	-	**35 000**	35 000
Secrétariat manitobain du mieux-être	-	**22 000**	-	-	-	-	-	**22 000**	22 000
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	**5 715**	-	**5 715**	4 773
Inscriptions	**4 484**	-	137	**5 263**	-	**8 750**	**14 186**	**32 820**	19 974
Intérêts	**1 685**	-	-	-	-	-	-	**1 685**	890
Office régional de la santé de Winnipeg	-	-	-	-	-	**34 140**	-	**34 140**	39 008
Tournoi de golf	**11 900**	-	-	-	-	-	-	**11 900**	13 645
	99 265	**22 000**	**20 287**	**5 263**	**25 000**	**51 605**	**87 186**	**310 606**	230 526
Dépenses (voir cédule)	**98 477**	**22 000**	**20 287**	**655**	**25 000**	**45 254**	**87 186**	**298 859**	213 996
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	**788**	-	-	**4 608**	-	**6 351**	-	**11 747**	16 530
Soldes de fonds, au début de l'exercice								**37 178**	20 648
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice								**48 925**	37 178

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2017	2016
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	**11 747**	16 530
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions et comptes à recevoir	**3 383**	10 392
Frais payés d'avance	**(201)**	(21)
Comptes à payer et dépenses courues	**(4 903)**	(7 645)
Contributions reportées	**1 391**	22 996
	11 417	42 252
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-**	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**3 382**	(36 331)
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	**14 799**	5 921
Encaisse (avances bancaires), au début de l'exercice	**2 606**	(3 315)
Encaisse, à la fin de l'exercice	**17 405**	2 606

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

1. Nature de l'organisation et principales méthodes comptables

a) Nature de l'organisation

En tant qu'organisme porte-parole, La Fédération des aînés franco-manitobains inc. (« société ») s'est donnée comme mandat de permettre aux parlants français de 50 ans et plus du Manitoba de vivre pleinement en français.

La société a été incorporée selon la Loi sur les corporations du Manitoba comme organisme à but non-lucratif sans capital-action. La société est exempte d'impôt selon la section 149 de la Loi de l'impôt du Canada.

b) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

c) Constatation des revenus

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés tels que les prélèvements de fonds et les revenus d'inscriptions sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

e) Encaisse

L'encaisse est composée des fonds en caisse, des dépôts à court terme et avances bancaires.

1. Nature de l'organisation et principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon le coût total réel moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est imputé sur la vie estimative de ces immobilisations et est calculé selon la méthode linéaire à un taux de 20 %.

g) Ventilation des dépenses

La société promeut l'ensemble de ses activités par l'entremise de brochures et d'annonces publicitaires et participe également à des activités de représentation dans le but de promouvoir l'organisme.

Sont inclus dans les coûts de chaque activité les salaires et avantages sociaux, les frais liés aux activités de représentation et réunions, le loyer, les frais de publicité, les frais de bureau, les frais de déplacements et les frais de personnes-ressources ainsi que tous les autres frais découlant directement des activités.

L'affectation des dépenses aux divers fonds de la société s'effectue en utilisant une méthode d'imputation proportionnelle au niveau d'activités effectuées pour chaque programme.

h) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

La société détient un placement de dépôt terme qui porte intérêt au taux de 1,60 % et vient à échéance en mars 2018.

3. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	**Amortissement cumulé**	Coût	Amortissement cumulé
	$	**$**	$	$
Équipement	**16 146**	**16 146**	16 146	16 146
Valeur comptable nette		**-**		-

4. Avances bancaires

La société a une marge de crédit de 20 000 $ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 2,00 % qui est de 5,05 % au 31 mars 2017. Les dépôts de la société ont été grevés en garantie de la marge de crédit. Au 31 mars 2017 la marge de crédit était inutilisée.

5. Contributions reportées

	Soldes au 31 mars 2016	Montants reçus et à recevoir	Contributions constatées	Soldes au 31 mars 2017
	$	$	$	$
Commandite Grouille ou Rouille	-	500	-	**500**
Office régional de la santé de Winnipeg	1 562	34 131	34 140	**1 553**
Gouvernement du Canada Service Canada	23 000	23 900	23 000	**23 900**
	24 562	58 531	57 140	**25 953**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

6. Ventilation des dépenses

Les charges liées à l'administration générale de la société de 98 477 $ (95 523 $ en 2016) sont consignés dans l'état des résultats après l'affectation aux programmes suivants pour les dépenses notées ci-dessous:

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Services de santé	Conseil francophone 55+	Un air de communauté	2017
	$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	7 000	6 000	15 000	-	14 500	42 500
Représentation et réunions	539	-	321	-	-	860
Location d'équipement et autres	492	-	491	-	500	1 483
Loyer	1 500	385	1 500	1 700	2 000	7 085
Publicité	-	-	-	-	-	-
Impression, timbres et papeterie	459	-	459	500	500	1 918
Personnes-ressources	-	-	1 108	-	-	1 108
Téléphone	874	-	873	-	917	2 664
Frais de déplacements	454	-	454	-	784	1 692
	11 318	6 385	20 206	2 200	19 201	59 310

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	Théâtre	Services de santé	Conseil francophone 55+	Un air de communauté	2016
			$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	4 000	2 500	15 000	-	3 000	24 500
Représentation et réunions	500	-	500	-	600	1 600
Location d'équipement et autres	500	-	487	-	300	1 287
Loyer	1 000	-	1 000	1 200	500	3 700
Publicité	1 035	-	1 950	-	500	3 485
Impression, timbres et papeterie	787	-	-	500	250	1 537
Personnes-ressources	3 385	-	250	-	2 055	5 690
Téléphone	1 017	-	500	-	250	1 767
Frais de déplacements	700	-	1 073	-	400	2 173
	12 924	2 500	20 760	1 700	7 855	45 739

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, la société s'est donné pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les subventions et comptes à recevoir. Toutefois, la société n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi les agences gouvernementales et autres organisations et le paiement en totalité est normalement perçu en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La société n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt puisque l'encaisse est détenue dans des produits à court terme.

8. Dépendance économique

La société dépend de subventions des agences gouvernementales pour poursuivre son exploitation.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Cédule des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Forfaits Voyages	Services de santé	Conseil francophone 55+	Un air de communauté	Total 2017	Total 2016
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Accessoires	-	-	2 614	-	-	-	-	2 614	-
Assemblée générale	1 736	-	-	-	-	-	-	1 736	1 664
Assurances	1 728	-	-	-	-	-	-	1 728	1 728
Cotisations	400	-	-	-	-	-	-	400	352
Divers	2 128	-	-	-	-	-	-	2 128	2 060
Équipement	-	-	-	-	-	-	355	355	626
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	205
Frais bancaires	416	-	-	-	-	-	-	416	311
Frais de déplacements	1 601	454	202	-	454	210	7 931	10 852	4 272
Frais professionnels	5 424	-	-	-	-	-	-	5 424	5 000
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	5 537	-	5 537	7 055
Impression, timbres, papeterie	300	459	9	-	459	505	1 104	2 836	1 787
Location d'équipement	-	492	662	-	491	-	875	2 520	1 462
Loyer	5 215	1 500	385	-	1 500	1 700	3 783	14 083	12 790
Personnes-ressources	7 398	10 682	9 112	-	5 620	6 799	37 657	77 268	42 500
Publicité	2 121	-	1 248	-	-	(32)	6 666	10 003	5 378
Rendez-vous des amis	4 310	-	-	-	-	-	-	4 310	4 143
Représentation et réunions	1 520	539	55	655	603	912	13 398	17 682	4 488
Salaires et avantages sociaux	57 394	7 000	6 000	-	15 000	29 319	14 500	129 213	108 424
Téléphone	343	874	-	-	873	304	917	3 311	3 349
Tournoi de golf	6 443	-	-	-	-	-	-	6 443	6 402
	98 477	22 000	20 287	655	25 000	45 254	87 186	298 859	213 996